

06.05.2008 - 10:03 Uhr

## Un diesel cher fait grimper les prix des transports - pour le plus grand profit des caisses de la Confédération

Bern (ots) -

Le prix du diesel se répercute sur les prix des transports. L'Association suisse des transports routiers ASTAG part de l'idée que la plupart des transporteurs devront facturer à leur clientèle les surcoûts de ces dernières semaines par l'entremise d'une adaptation exceptionnelle des prix, ce qui devrait entraîner un renchérissement notable comme le démontre un sondage du marché. Et si les transporteurs et les affréteurs souffrent de cette situation, la Confédération en profite: grâce au prix plus élevé du diesel, la Confédération peut bénéficier de rentrées fiscales supplémentaires par l'entremise de la TVA.

La branche des transports souffre du prix élevé des carburants et elle ne sera plus en mesure de supporter seule cette charge supplémentaire. Une augmentation des prix des transports sera dès lors inévitable.

Au début de l'année, le prix du diesel se situait encore aux environs de CHF 1.94 TVA incluse (contre CHF 1.70 l'année précédente). Avec plus de CHF 2.07, les coûts d'achat élevés du carburant se répercutent sensiblement sur les coûts des transports. L'Association suisse des transports routiers ASTAG part de l'idée que la plupart des transporteurs devront facturer à leur clientèle les surcoûts de ces dernières semaines avec, à la clé, une augmentation exceptionnelle des prix comme le démontre un sondage restreint mais représentatif effectué auprès du marché.

... et l'Etat encaisse largement!

Or, il est inquiétant de constater que cette évolution difficile pour la branche des transports et l'industrie des chargeurs profite encore à l'Etat. On sait que jusqu'alors près de 90 centimes par litre de diesel allaient dans les caisses de la Confédération. Avec l'augmentation massive des prix durant les deux dernières années (de CHF 1.70 à CHF 2.07) la Confédération voit ses rentrées fiscales augmenter par l'entremise de la TVA. Plus le carburant est cher, plus la Confédération encaisse.

Au vu de cette évolution, il serait temps que la politique réfléchisse aux possibilités de décharger le transport routier, surtout sachant que certaines augmentations de taxes comme celle de la redevance poids lourds liée aux prestations s'avèrent être plus que discutables, également du point de vue juridique.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers  
Michael Gehrken  
Weissenbühlweg 3  
3007 Berne

Tél. 031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100560763> abgerufen werden.